

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, ce rapport a trait à l'approbation d'un avenant de transfert à la convention de service public du Transbordeur qui a reçu un avis favorable de la Commission des Finances.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je tiens à excuser Pierre Delacroix qui avait prévu de faire une intervention à ce sujet, mais qui est malheureusement retenu par des obligations professionnelles.

Je vais faire une intervention très courte, puisque nous venons d'en parler en Commission juste avant le début de ce Conseil municipal. Nous avons déjà eu l'occasion, lors du changement de délégataire, de faire part de notre inquiétude quant à la question de transfert du personnel. Nous avons pu avoir les réponses que nous attendions et qui étaient rassurantes sur ce sujet. Je donne donc acte à M. l'Adjoint aux Finances.

Quant à l'avenir de la structure et du Transbordeur, nous avons eu également l'occasion de l'aborder en Commission. Nous souhaitons bon vent à ce nouveau Transbordeur et nous resterons attentifs au résultat et au bilan lorsque les premières saisons se seront déroulées.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, je voudrais dire très brièvement que si nous avons fait le choix d'une nouvelle équipe au Transbordeur, c'est aussi parce que la Ville souhaitait impulser un nouveau souffle pour ce qui doit être et rester un lieu phare des musiques actuelles dans notre région, une scène importante en France. Le cahier des charges et les exigences que nous avons formulées auprès de la nouvelle équipe a pour vocation d'être le vaisseau amiral, n'ayons pas peur des mots, des musiques actuelles. C'est-à-dire que doit s'agréger autour du Transbordeur, l'ensemble du dispositif de notre territoire en faveur des musiques actuelles.

C'est pour, je le dis à nouveau, retrouver une place incontournable au niveau national avec la venue d'artistes renommés et prendre pleinement son rôle d'établissement fédérateur et un vrai partenaire de la scène locale. Cette nouvelle équipe, comme vous le savez, est d'une nouvelle génération avec des personnalités expérimentées. Je parle de ceux qui viennent d'Arty Farty, mais aussi de l'Épicerie Moderne qui est un lieu de musique de Feyzin, d'autres ont travaillé avec le festival des Authentiques à Vienne. Une équipe jeune qui a envie de s'investir totalement dans ce lieu avec, à ses côtés, une équipe de partenaires très complémentaires : un tourneur national qui est la Société Alias, un producteur très connu à Lyon qui est Eldorado et deux acteurs connus localement et au-delà, je parle de Vincent Carry des Nuits

Sonores qui est aussi acteur dans la future scène des « Gaités Lyriques » et Cyril Bonin issu d'Arty Farty, tous ont une forte expérience dans les labels et la scène locale.

Je dois dire qu'entre le 9 septembre et le 21 décembre 2010, nous avons eu 59 dates, trois festivals ont été accueillis pour un total de 47.000 personnes. Donc si vous allez rester attentifs, soyez assurés, chers Collègues, que nous le serons non moins parce que nous avons le souci que cette scène rayonne.

M. LE MAIRE : Merci beaucoup. Je vais d'abord accueillir M. Delacroix, libéré de ses activités professionnelles et m'en féliciter. Ensuite, je vais dire à M. Havard qui a toujours tendance à être inquiet, qu'il l'est un peu moins aujourd'hui et qu'il le sera encore moins demain, mais qu'évidemment il restera attentif comme nous tous à ce qui se passe dans notre agglomération et dans les musiques actuelles en particulier.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)